

tenue sous la présidence de Monsieur GRIMAUD, assisté(e)
de Madame BOUISSET et Madame MEREAU, Conseillères
En présence de Madame LUCAS, Rapporteure publique
Madame LATIF, Greffière

11 heures 30

01) DOSSIER N° 2204418

RAPPORTEURE: Madame Karline BOUISSET

Titre de l'affaire Demande d'annulation de l'arrêté en date du 08 février 2022 par lequel le maire de la commune d'Albi a délivré le permis de construire PC 8100421X1213 à la SCI Rica pour la création d'un garage mécanique dans un bâtiment existant sur un terrain situé 2 avenue des nations unies à Albi , ensemble la décision implicite de rejet du recours gracieux en date du 4 avril 2022 et la décision de rejet explicite confirmative en date du 10 juin 2022.

Nom des parties

Demandeur Monsieur N

Madame N Annie

Défendeur COMMUNE D'ALBI

SCI RICA

Représentants des parties

Maître FAURE-TRONCHE Véronique (Cour)

Maître FAURE-TRONCHE Véronique (Cour)

THESIAS AVOCATS (Cour)

02) DOSSIER N° 2205375

RAPPORTEURE: Madame Karline BOUISSET

Titre de l'affaire Demande d'annulation de la décision du 31 mai 2022 classant la demande d'Allocation Temporaire d'Invalidité sans suite et retenant un taux d'invalidité à hauteur de 8%.

Nom des parties

Demandeur Monsieur V

Défendeur PREFET DE LA ZONE DEFENSE SUD

Représentants des parties

JURICIAL

11 heures 30

03) DOSSIER N° 2207373

RAPPORTEUR: Madame Karline BOUISSET

Titre de l'affaire Demande d'annulation de la décision de non opposition à déclaration préalable DP 04619922X0011 en date du 27 octobre 2022 autorisant la société TDF à installer un pylône d'antenne-relais implanté sur la parcelle B 994 au lieu dit Mazières à Montcavrier (46700).

Nom des parties

Demandeur Monsieur S

Représentants des parties

SCP BOUYSOU ET ASSOCIES (Cour)

Défendeur COMMUNE DE MONTCABRIER

DIVONA LEX CABINET D'AVOCATS

SAS TDF

Maître BON-JULIEN Emmanuelle (Cour)

04) DOSSIER N° 2305106

RAPPORTEUR: Madame Karline BOUISSET

Titre de l'affaire Demande d'annulation des arrêtés du préfet du Lot en date du 11 juillet 2023 portant refus de permis de construire PC 04615223 G0016, PC 04615223 G0018, PC 04615223 G0019 pour une annexe attenante à l'existant constituée d'un rez-de-chaussé destiné à l'abri de matériel et d'outillage et un étage de réserve, pour une annexe attenante à la maison d'habitation à usage de stockage alimentaire et de petits matériels et pour une annexe attenante à l'habitation comprenant un garage et une chaufferie sur un terrain sis Rivière de Ferréal lieu-dit Moulin d'Escalmeil sur le territoire de la commune de Lamothe-Fénelon (46350).

Nom des parties

Demandeur Monsieur C

Représentants des parties

Maître PETER Mathieu (Cour)

Défendeur PREFECTURE DU LOT

05) DOSSIER N° 2307067

RAPPORTEUR: Madame Karline BOUISSET

Titre de l'affaire Demande d'annulation de l'arrêté du 25 octobre 2023 de la préfète du Lot portant refus de permis de construire n°PC 04615223G0028 pour la construction d'un bâtiment abritant une piscine et un sanitaire en extension d'une maison existante sur un terrain situé Rivière de Ferréal lieu dit Moulin d'Escalmeilles (46350).

Nom des parties

Demandeur Monsieur C

Représentants des parties

Maître PETER Mathieu (Cour)

Défendeur PREFECTURE DU LOT

11 heures 30

06) DOSSIER N° 2404161

RAPPORTEURE: Madame Karline BOUISSET

Titre de l'affaire Demande d'annulation de la décision en date du 30 avril 2024 par laquelle l'OFII a refusé des conditions matérielles d'accueil à M. A

Nom des parties

Demandeur Monsieur A

Représentants des parties

Maître BACHELET Mathilde (Cour)

Défendeur OFFICE FRANCAIS DE L'IMMIGRATION ET DE L'INTEGRATION

07) DOSSIER N° 2406063

RAPPORTEURE: Madame Karline BOUISSET

Titre de l'affaire Demande d'annulation de l'arrêté préfectoral n° 2024-31-808 du 21 mai 2024 par lequel le préfet de la Haute-Garonne a refusé de délivrer un titre de séjour à M. L, l'a obligé à quitter le territoire français dans le délai de trente jours et a fixé le pays de renvoi.

Nom des parties

Demandeur Monsieur L

Représentants des parties

BELAID CELYA (Cour)

Défendeur PREFECTURE DE LA HAUTE-
GARONNE

Arrêté le 29/12/2025